

## Témoignages

*La richesse de plusieurs témoignages reçus nous a donné envie de les publier. Voici, in extenso ou presque, les plus développés d'entre eux.*

### **Claire Cayron :**

La vieille mécréante que je suis, entièrement fabriquée par les croyants qui m'ont éduquée, vous livre cette simple confrontation entre une énième « resucée » de la Vulgate (saint Jérôme me pardonne !) et la Bible de Chouraqui, Mathieu, V, 5 - 12. Pour la Vulgate : « Sermon des Béatitudes », autrement dit, « Résignez-vous et vous verrez le ciel » ; plus précisément : « Heureux les pauvres en esprit, les affligés, les affamés de justice, les persécutés (etc.), car le royaume des Cieux est à eux » (référez-vous à n'importe quelle édition avec imprimatur). Pour Chouraqui : « En marche ! » autrement dit, « Révoltez-vous et ça ira mieux ».

En marche !

Et voyant les foules, il monte sur la montagne et s'assoit là.

Ses adeptes s'approchent de lui.

Il ouvre la bouche, les enseigne et dit :

En marche, les humiliés du souffle ! Oui, le royaume des ciels est à eux !

En marche, les endeuillés ! Oui, ils seront réconfortés !

En marche les humbles ! Oui, ils hériteront la terre !

En marche les affamés et les assoiffés de justice ! Oui, ils seront rassasiés !

En marche, les matriciels ! Oui, ils seront matriciés !

En marche, les cœurs purs ! Oui, ils verront Elohîm !...

D'un côté le béni-oui-oui et de l'autre l'action. Chez Chouraqui, Jésus est plus proche de Marx que du Pape. Qui croire ? Personne ! C'est évidemment la version Chouraqui que j'aimerais citer. Mais deux millénaires de lavage de cerveau s'y opposent.

## Daniel Colomar :

Avant de répondre à vos cinq questions, je me permets de tracer quelques traits de ma biographie qui peuvent éclairer mon attitude face à la Bible.

Mon père était pasteur : l'étude édifiante de la Bible en famille a été quotidienne jusqu'à sa mort.

Fils aîné, j'ai été placé dans un séminaire (1959-1961) : j'y ai encore étudié la Bible, l'Ancien Testament surtout. L'approche était différente : érudite.

En cachette (je ne voulais pas faire plaisir à mon père ni attirer son ire – il était anti-ocuméniste ; je voulais enfin examiner librement les Écritures) j'ai participé à un concours biblique interconfessionnel (1961-1963) : approche globale et critique cette fois. J'ai été primé à la mort de mon père : étrange coïncidence !

Par curiosité, j'ai été mémorialiste des séances du consistoire de Genève (1977-1978). Quiproquo sur le premier point à l'ordre du jour de ma première séance : « les biens de l'Église ». Il n'a pas duré, mais il y en a eu d'autres durant cette période. Je relatais les huis-clos (les relations de l'Église avec la politique y étaient abordées) comme des pièces de théâtre.

Si j'ai cédé aux instances parentales pour le choix de ma première langue étrangère, l'utile et le familial anglais, j'ai choisi par plaisir et provocation l'inutile et le suave italien comme seconde langue étrangère... et principale langue de travail. Vivre à Genève et s'intéresser à Rome : je jubile.

J'en viens à vos questions :

1. Je n'ai pas eu à traduire des passages de la Bible, sinon de rares et brèves citations très connues, presque des proverbes. Mais j'ai souvent repéré des passages et des textes entiers imprégnés, d'une manière ou d'une autre, de la Bible.

2. Je connais bien cinq traductions françaises de la Bible : la Synodale est littérale et un peu savante; la Segond est écrite dans un français plus élégant, mais elle s'éloigne de l'original ; l'Ostervald est moins fluide que la Segond, mais elle est parfois plus précise ; la TOB est bien trop prosaïque ; j'aime les précisions historiques de la Jérusalem, je trouve son système de renvois bien commode, et c'est la seule qui comporte les livres apocryphes.

3. Je cite la Segond quand il s'agit de pseudo-proverbes ; et je la consulte quand l'allure syntaxique et rythmique d'un texte me rappelle tel ou tel passage de la Bible. Dans l'un et l'autre cas, parce que la Segond est la

traduction que je connais depuis le plus longtemps, qu'elle m'est familière. Je consulte les autres traductions quand des termes ou des thèmes sont empruntés à la Bible (souvent pour être pervertis) : par exemple, « Simile a Giacobbe che lotta » et *Factum est*, deux poèmes érotiques de Dario Bellezza (né à Rome en 1944). Dans ce cas, parce que le signifié l'emporte et que je dois détecter et évaluer tout écart.

4. Pour les textes que j'ai traduits, je n'ai pas trouvé utile de me référer à l'original hébreu ou grec. Je ne traduis jamais les passages de la liturgie romaine (par exemple, le *Requiem* qui ponctue la fin de *Storia di Nino*, premier roman de Dario Bellezza).

5. Mis à part les pseudo-proverbes, je ne fais que consulter les traductions existantes, je leur emprunte des éléments syntaxiques, rythmiques ou lexicaux pour faire ma propre traduction.

## Marc B. de Launay :

1. Il m'arrive souvent d'avoir à traduire des passages de la Bible ; pour une raison simple et structurelle : la philosophie allemande s'appuie pour l'essentiel sur une langue qui s'est élaborée dans le creuset de la mystique rhénane du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle puis, et surtout, dans le formidable mouvement de la traduction par Luther de la Vulgate. Nietzsche cite le Nouveau Testament sans arrêt et sans même le signaler ne serait-ce que par des guillemets, tant la formation générale de son temps inclut la connaissance quasi exhaustive du Nouveau Testament, ainsi qu'une très bonne lecture de l'Ancien Testament (au style duquel il rend d'ailleurs un très vibrant hommage dans la première partie de *Par-delà bien et mal*). Le courant néokantien juif du tournant du siècle est imprégné de culture biblique et, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le mouvement qui s'est appelé « science du judaïsme », on ne cesse d'y redécouvrir les sources littéraires juives qu'on s'efforce de concilier avec la Réforme et les Lumières allemandes : Hermann Cohen avant tout, dont les disciples sont, outre Cassirer et Leo Strauss, Franz Rosenzweig qui retraduit l'Ancien Testament avec Martin Buber dans la perspective d'un retour aux sources juives par-delà Luther. Ayant eu à traduire Nietzsche et Cohen, la question des traductions ou des retraductions de la Bible s'est constamment posée. Mais la manière dont le problème se pose est presque toujours celui de *la traduction d'une citation prise dans un contexte*, et non pas celui de la traduction du texte biblique *ex abrupto*, ce qui poserait une tout autre série de problèmes.

2. À part la traduction tout à fait singulière de Chouraqui (laquelle suppose finalement soit la connaissance de l'hébreu, soit la connaissance approfondie d'une autre version) et celle partielle de Meschonnic, (*Les cinq rouleaux*) (il faudrait citer également les traductions de Sacy, les traductions partielles et réussies littérairement de tel ou tel évangile, mais cela ne correspond plus à la réalité d'une pratique effective), je connais essentiellement quatre traductions : a) celle de Segond ; c'est la Bible « protestante » habituelle et c'est celle avec laquelle j'ai fait mon éducation religieuse ; elle incarne pourrait-on dire la christianisation « moderne » mais non contemporaine de la réception du texte biblique ; b) Dhorme ; la traduction historico-archéologique de la Pléiade s'efforce de représenter un point de vue neutre qui ne privilégie aucune tradition ni aucune confession, sinon la philologie et l'histoire documentaire des textes ; elle est très utilement annotée et dotée d'index, c'est un indispensable instrument de travail, et c'est toujours par cette traduction que je commence à lire les passages que je vais devoir traduire, car les renvois internes sont également très clairement indiqués (du

point de vue littéraire, en revanche, les auteurs des traductions sont multiples et il y a, suivant la nature même des textes, de sensibles disparités, mais ce n'est pas pour ces qualités-là qu'on la consulte d'abord, bien qu'on aurait tort de considérer qu'elle en fût tout à fait dépourvue) ; c) TOB; c'est la grande traduction contemporaine, œcuménique et soigneusement pesée du point de vue littéraire puisqu'elle tient compte autant des sources juives que des sources judéo-hellénistiques et chrétiennes. Littérairement, elle est assez remarquable ; elle est indispensable du seul fait que s'y confrontent les deux traditions de l'Alliance ; d) Zaddoc Kahn, enfin, qui est la traduction française « israélite » du XIX<sup>e</sup> siècle qui a reçu l'aval du grand consistoire. Elle présente l'intérêt d'être écrite avec un certain décalage historique dans le style, et de représenter une forme relativement assimilée de réception juive ; elle ne concerne, bien entendu, que l'Ancien Testament, mais y rend sensible tout naturellement la continuité d'une tradition qui est « traduite » autrement sur le versant chrétien.

3. Dans mon travail de traducteur, j'utilise les quatre citées précédemment avec, en outre, la version des Septante, la Vulgate et l'édition de référence de Stuttgart pour l'Ancien Testament (avec quelques incursions chez Rachi), ainsi que la traduction de Luther et celle de Buber et Rosenzweig. La traduction de Luther est presque toujours celle qui est à l'arrière-plan des citations que j'ai à traduire ; mais il importe aussi de comprendre le cheminement effectivement accompli par tel ou tel terme, de l'hébreu au grec puis au latin avant de se retrouver finalement traduit dans une langue nationale. Chaque fois que c'est possible, il importe d'avoir eu sous les yeux le même texte que celui à partir duquel l'auteur cite. La difficulté, très souvent, tient à ce que l'auteur traduit lui-même en allemand une citation en hébreu qu'il s'efforce manifestement de faire coïncider avec la dynamique générale de son propos. Il faut donc pouvoir reconstruire les transformations des textes et les apprécier avec exactitude, afin de déterminer ce qu'il faut privilégier dans la version française qui ne se réfère pas à une Bible abstraite et supposée commune, mais qui doit convaincre comme l'original cherche à emporter la conviction, ou qui doit placer la citation dans la même « fonction » au sein de l'économie du texte.

4. Je me réfère au texte original (hébreu ou grec) pour les raisons indiquées ci-dessus, mais aussi parce que la question même de la référence au texte biblique comme original constitue, à mon sens, le paradigme même de la traduction en Occident (la question de la fidélité à la lettre ou à l'esprit a sa source même dans les épîtres de Paul, et la question de la traductibilité en général s'enracine dans le débat qui eut lieu au sein du judaïsme hellénistique lorsqu'il s'est agi de traduire la Torah en grec).

5. À moins que la citation ne se réfère à un topos que l'économie générale du texte environnant considère comme tel, il faut presque toujours « adapter » la traduction de la citation en fonction du rôle que joue la citation au sein du texte original. Surtout si l'auteur se met lui-même à discuter une traduction de la Bible et à proposer sa propre version, différente d'une traduction officielle ou habituellement reçue. La vraie difficulté tient à ce qu'il faut donner à la traduction de la citation la possibilité à la fois d'être interprétée effectivement dans le sens que l'auteur veut lui conférer, et dans un autre sens, celui plus traditionnel des commentateurs et des traducteurs précédents, ou celui plus contemporain des discussions actuelles et des réinterprétations à la lumière de nouveaux paradigmes critiques (critique textuelle, poétique, narratologie, etc.).

## Dominique Pétilot et Serge Niémetz :

2. Il faudrait distinguer. Il y a des traductions que nous connaissons et n'utilisons jamais, qu'elles soient un innommable charabia (...) ou que leur qualité littéraire soit certaine (Osty). Il y a des traductions philologiquement intéressantes ou excellentes (Pléiade, TOB) auxquelles nous nous référons parfois mais que nous ne citons jamais. Il y a des traductions qui sont des monuments littéraires – celle, en premier lieu, de Lemaître de Sacy, qui a en outre formé des générations d'écrivains de langue française, et que nous citons avec plaisir. Cependant, la qualité littéraire n'est pas pour nous un critère de choix : dans la traduction d'un roman, par exemple, il s'agit de trouver à chaque fois la version qui corresponde le moins mal au temps, au lieu, au milieu évoqués dans le texte d'origine, et nous ne choisissons évidemment par le même texte selon que nous devons le placer dans la bouche d'un pasteur puritain du XVII<sup>e</sup> siècle ou d'un curé irlandais du XX<sup>e</sup>. Cela demande parfois une petite enquête.

3. En règle générale, nous recourons aux versions les plus courantes : Sacy ou Bible de Jérusalem dans un contexte catholique des XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles (et, le cas échéant, aux consternantes adaptations en usage dans la liturgie romaine depuis Vatican II), Segond dans un contexte protestant, etc.

4. Nous nous référons au texte original (et recourons si nécessaire aux ouvrages spécialisés ou à l'aide d'amis) quand, le plus souvent dans des essais, l'exactitude philologique est essentielle du point de vue de l'auteur lui-même et l'emporte sur l'équivalence à valeur documentaire. De même, nous pouvons être amenés à consulter les textes rabbiniques. Encore une fois, tout dépend de la nature et des exigences du texte de départ [...]

6. Le problème des citations n'est pas le plus épineux. Même si l'auteur n'est plus là pour nous renseigner et nous indiquer les références de la citation, et si notre mémoire est défaillante, nous avons toujours la possibilité de consulter (par exemple) *Les allusions bibliques* ou le *Dictionnaire culturel de la Bible*. Si nous n'y trouvons pas la clef, il reste à relire en diagonale les livres où la citation est susceptible de se trouver. On finit toujours par la dénicher. Ce qui est plus redoutable, c'est l'*allusion* au fil du texte, qui pourra – devrait – attirer l'œil (ou l'oreille) du traducteur, à condition toutefois que la King James ou la Luther-Bibel lui soit familière.

P.S. Nous sommes l'un et l'autre hors de toute religion, c'est pour nous un problème purement technique.

## Rose-Marie Vassallo-Villaneau :

1. Difficile de traduire de l'anglais sans tomber, au moins de temps à autre, sur quelque citation biblique. Bonne affaire, a priori : du prétraduit ! Oui, sauf que le traducteur est loin du lycéen qui jubile en découvrant, dans le Gaffiot, des pans entiers de sa version latine en prêt-à-copier. Que l'extrait compte trois mots ou dix versets, l'opération se résume rarement à un simple couper-coller. Elle tiendrait plutôt du casse-tête, épreuve et jeu à la fois.

Côté jeu, il y a d'abord celui de dénicher la référence exacte, ne serait-ce que pour disposer du contexte. Généralement l'auteur tait ce détail, le lecteur anglophone étant censé connaître sa Bible à fond, de la Genèse à l'Apocalypse. Tant mieux : quel meilleur prétexte pour dételer avec bonne conscience et se plonger dans ce qui demeure, jusque dans ses pires versions, un fabuleux coffre au trésor ? Mais surtout il y a le défi. Le Français, déjà réputé ne pas connaître sa géographie, connaît-il tellement mieux la Bible ? Que faire pour que la citation ne soit pas caillou dans les lentilles et ce, sans donner pour autant dans l'explication de texte ? Le dilemme est encore plus aigu en traduction pour adolescents : pas question de tout mâcher, mais il faut au moins souffler l'origine biblique de l'inclusion.

Le plaisir a son revers. En pages à l'heure, ces petits jeux se paient, ruinant la rentabilité – toujours précaire – de la tâche en cours. Mais c'est vrai de toute recherche, charme et fléau du métier. Plus pénible est la hantise de n'être pas à la hauteur du défi. Or, même lorsqu'on a repéré le passage, même lorsqu'on dispose de vingt formulations éligibles, toutes ayant pignon sur rue, reste à choisir la « bonne » (si bonne il y a), à la retoucher (dans le cas contraire) et à l'enchâsser avec art. Traduire relève toujours de la chirurgie lourde, mais là, c'est de greffe qu'il s'agit. Et quoi de plus triste qu'une greffe manquée – une citation qui perd de sa sève, voire toute vie à l'arrivée, quand elle s'ancrait avec vigueur à l'original ? S'il existe une recette garantissant le succès, cette enquête nous le dira. Fini les affres ? Fini le jeu ? Il est permis d'avoir des doutes.

2. Prétendre que je connais une version française de la Bible serait forfanterie. Disons que d'ordinaire je glane dans les versions suivantes : Bible Segond (dite à parallèles), Bible du Centenaire, Nouveau Testament par le chanoine Osty, Ancien Testament par Dhorme, Traduction œcuménique, et à l'occasion Bible israélite par les membres du Rabbinate français. Je n'en fréquente réellement aucune, pas assez en tout cas pour porter un jugement littéraire, mais cette abstention est déjà en soi un peu un jugement : aucune ne m'entame vraiment. Pour moi, la Bible, c'est la King James, je n'en connais



pas d'autre. Comment rivaliser avec pareille luminosité ? La langue est pure, sobre et forte.

On croirait ces pages jaillies de l'anglais. À l'opposé, le français ne me paraît pas la meilleure langue d'accueil pour la Bible. Peut-être est-il trop analytique pour se montrer hospitalier ? Ou bien n'est-ce qu'un effet de l'immense difficulté à traduire le simple par le simple ? Mais en ce cas pour-quoi l'anglais, du moins celui du XVII<sup>e</sup> siècle, serait-il capable de magie ? N'étant ni bibliste, ni linguiste, je me garderai d'en juger. Pour en avoir le cœur net, il faudrait pouvoir jouer les taste-Bible dans toutes les langues. (Oui, une table ronde sur la Bible aux Assises me paraîtrait une fameuse idée !)

Bref, pour autant qu'un jugement par prélèvements soit valide, toutes les versions françaises que j'ai eues entre les mains jusqu'ici me semblent un peu lourdes et volontiers pompeuses. Mais c'est là parole d'incroyante, plus sensible à la poésie prégnante de la Bible, à ses ambiguïtés mêmes, qu'à son exégèse précise.

3. Pour rechercher un passage (ce que je fais systématiquement, plutôt pour moi que par conscience professionnelle), je reprends la King James. Pour une formulation en français, je consulte la Louis Segond, qui est celle que j'ai sous la main. Assez souvent, j'effectue des recoupements avec les autres versions citées, ce qui peut impliquer un saut chez le voisin, une visite amicale ou un coup de fil. Le cas échéant, je consulte un vieux Missel biblique (éd. Tardy et éd. Ouvrières, 1957), certes incomplet mais qui contient des traductions d'assez bonne venue (à mon sens).

4. En traduction, je ne recours jamais au texte d'origine. Mon grec n'est plus que ruines, mon hébreu en est resté à la première pierre. Je n'ai donc accès à l'un qu'à grands coups de Bailly, à l'autre que par personne interposée. Processus laborieux, trop pour justifier la démarche. En revanche, comme je me suis lancée – naïvement, et après bien d'autres, autrement qualifiés que moi – dans une recherche du type quête du Graal, l'identification précise des végétaux cités dans la Bible (des centaines d'entrées différentes), je suis bien obligée, en l'occurrence, de remonter à l'original, avec mon grec poussif et mon hébreu de seconde main.

Encore une fois, d'autres avant moi ont effectué ces recherches, publiées par volumes entiers. C'est ainsi que les « lis des champs » se retrouvent tantôt anémones, tantôt crocus ou même colchiques ; que la rose de Sharon, alias narcissus chez Segond, est presque sûrement une tulipe, et j'en passe. Captivant. Entreprise sans fin, à laquelle je travaille par à-coups avec des

amis néo-zélandais, mais peut-être ai-je des complices parmi mes consœurs et confrères ? J'y pense : serait-il permis de passer dans *TransLittérature* une petite annonce en ce sens ?

5. J'ai failli répondre : Non, jamais ; je reproduis toujours scrupuleusement, en toute humilité, les traductions existantes. Et puis un doute m'est venu et j'ai rapidement vérifié. Bien m'en a pris : dire qu'il m'arrive d'utiliser une version personnelle est une litote. Plus ou moins sciemment, j'ai presque toujours modifié (un peu) les citations retrouvées. Pas pour y apposer ma griffe, mais pour tenter d'en donner une formulation mieux adaptée au contexte, au balancement de la phrase ou de la page, et cela (c'est une obsession) en termes que je voulais simples et labourant profond. Bien honnêtement, je ne jurerais pas y être toujours parvenue mais j'ai la conscience nette. Je ne pense pas non plus avoir jamais trahi la Bible – si tant est qu'elle puisse encore l'être, sachant par où elle est passée. D'ailleurs, si un livre est du domaine public, n'est-ce pas celui-là ?